AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 108 - (7/78) 21 MARS 1978

POMMIERS - POIRIERS

TAVELURE du POIRIER

Les ascospores sont arrivées à maturité. Le risque est donc réel , et il convient d'assurer la protection à l'aide des fongicides habituels dès que le stage C_3 D (apparition des premiers organes verts) est atteint, ce qui est le cas dans les zones chaudes.

TAVELURE du POMMIER

Les ascospores sont mûres, cependant il convient d'attendre le stade de sensibilité C_3D pour intervenir.

OIDIUM du POMMIER

Devant l'importance de cette maladie dans de nombreux vergers et la difficulté de lutter en pleine végétation, il nous paraît judicieux d'éviter la contamination des jeunes pousses, et donc de réaliser une protection très précoce, dès l'apparition des premiers organes verts. Ce traitement sera réalisé en même temps que le traitement anti-tavelure.

Pourront être utilisés :

- Des produits utilisés contre la tavelure et ayant une action intéressante sur l'oïdium : bénomyl (Benlate) méthylthiophanate (Pelt 44).

- Des produits spécifiques de l'oïdium : binapacryl (Ambox 50), bupirimate (Nimrod), chinométhionate (Morestan), dinocap (Nombreuses spécialités), pyrazophos (Afugan), soufre (Nombreuses spécialités) , triadinefon (Bayleton 25) triforine (Funginex - Saprol).

COLZA

MELIGETHES - CHARANCONS des SILIQUES

Les vols sont actuellement bloqués par le temps frais et couvert. Aucun traitement n'est à envisager dans l'immédiat. Les cultures seront à surveiller dès le retour du beau temps (voir les seuils de traitement dans notre dernier avis).

MAIS

DESHERBAGE de PLEINE SURFACE, en PRE ou POSTLEVEE

A - CHOIX des PRODUITS en FONCTION de la FLORE

1/ Flore dicotylédones et graminées annuelles (autres que panics, sétaires, digitaires)

- atrazine (nombreuses spécialités) : l'atrazine, pour sa parfaite sélectivité, reste l'herbicide le mieux adapté. Le tableau suivant indique les conditions de son utilisation, en fonction du type de sol et du taux de matière organique, qui agissent sur sa rémanence et sa dégradation.

P./322

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

Type de sol		Sol pauvre en M.O. M.O. < 2,5 %	Sol riche en M.O. M.O. comprise entre 2,5 et 6%	Sol très humifère M.O. > 8 %
argileux argile > 30 %	calcaire	déconseillé (rémanence)	Post levée (*) 1500 g	Post levée (*) 2500 g
	pH normal	pré semis, fin hiver (*) 1500 g	Pré semis au printemps 2000 g Post semis ou post levée (**)	Post levée 2500 à 3000 g
	acide	pré semis, fin hiver (*) 2000 g	Pré semis au printemps 2500 g Post semis ou post levée (**)	Post levée 2500 à 3000 g
terre franche		pré semis, printemps 1300 g	Pré semis au printemps 2000 g Post semis ou post levée (**)	Post levée 2500 à 3000 g
sableux argile < 10 %		post semis si sol humide 2000 g post levée si sol sec 2000 g	Post levée 2500 g	déconseillé (peu efficace)

(*) Situation où il y a des risques de rémanence
(**) Situation où on peut utiliser l'atrazine à 2000 g en post semis si le sol est humide ou à 1500 g en post levée si le sol est sec. En sol argileux, il peut y avoir des risques de rémanence en année sèche.

- atrazine + huile (Mazipron) : l'huile accroît l'absorption foliaire de l'atrazine. Cet effet est intéressant sur adventices levées quand l'atrazine seule a une efficacité insuffisante : temps sec, dicotylédones trop développées, graminées mal contrôlées après leur levée (ray-grass, folles avoines, chiendent). L'emploi de l'huile est dangereux par temps froid défavorable au maïs.

- huiles pour herbicides (nombreuses spécialités) : ces huiles permettent des mélanges avec de l'atrazine ou d'autres herbicides. Les mélanges avec l'atrazine ont les avantages et les inconvénients du Mazipron, ils sont inutiles si on traite sur adventices jeunes. Il peut y avoir une différence de sélectivité selon la spécialité.

- cyanazine + atrazine (Bellater, Primagarde) : association à réserver aux sols non filtrants et ayant un faible taux de matière organique. Dans ces situations, elle allie très bien efficacité et absence de risque pour la culture suivante.

- simazine (nombreuses spécialités) : cette triazine est proche de l'atrazine. On l'emploie rarement seule car elle est sensible à la sécheresse et trop rémanente. Cependant, elle peut être préférée à l'atrazine quand un lessivage est à craindre : sol très filtrant, forte irrigation.

- simazine + atrazine (nombreuses spécialités) : produit adapté à une faible infestation de graminées estivales. En général, employer le produit en pré semis avec incorporation. Quand un manque de rémanence est à craindre (sol humifère ou sableux), traiter en post semis si le sol est humide; sinon utiliser un autre herbicide.

- 2 4 D sel d'amine (nombreuses formulations) : traiter sur maïs ayant 5 à 15 cm et au plus 4 à 5 feuilles. Ce traitement est à éviter quand la température dépasse 20°. Il est dangereux les années à printemps froid, quand le maïs a une végétation difficile. Il permet de freiner le développement des liserons afin de créer un décalage de végétation suffisant pour un traitement dirigé. Par temps sec, le 2 4 D peut être mélangé à l'atrazine pour détruire des dicotylédones trop développées (atriplex, chenopodes, morelles noires).

2/ Flore dicotyl. et gram. annuelles (y compris infest. moyennes de panics, sétaires, digitaires)

- butylate (Sutan) : produit à compléter par de l'atrazine. Incorporation obligatoire à 10-12 cm. A utiliser sur sol ayant un faible taux de matière organique. Dans ces situations, il allie une bonne efficacité sur les graminées à une absence de risque de rémanence. Son action par tension de vapeur lui permet d'être efficace en période de sécheresse, et dans les sols filtrants. Il serait intéressant sur graminées vivaces.

.../...

- éthalfluraline + atrazine (Mallor) : produit souple vis-à-vis du sol, il ne doit cependant être employé ni sur sable squelettique (moins de 5 % d'argile et de 2 % de M.O.), ni sur sol humifère (>6 % de M.O.). Employé en post semis, il n'est pas trop sensible à la sécheresse grâce à la tension de vapeur de l'éthalfluraline. Sur sol pauvre en matière organique, la dose d'atrazine apportée en post semis peut entraîner un risque pour la culture suivante. Herbicide phytotoxique pour les semis mal enterrés.

- pénoxaline + atrazine (Tazastomp) : produit peu commercialisé. Très sensible à la sécheresse.

3/ Flore dicotylédones et graminées (y compris panics, sétaires, digitaires)

- alachlore (Lasso) : produit à compléter par de l'atrazine, dont l'apport peut être fait en post levée pour les sols humifères ou sableux. En condition sèche, il s'emploie en pré semis avec incorporation. L'alachlore a une très bonne efficacité sur graminées estivales, mais il est plus sensible à la sécheresse et à la matière organique que le métolachlor.

- alachlore + atrazine (Lasso GD et Lasso GD granulé) : associations analogues au Lasso complété par de l'atrazine. Elles peuvent s'employer sur les sols non humifères ou non sableux quand un manque de rémanence de l'atrazine n'est pas à craindre.

- eptam (Eradicane) : produit à compléter par de l'atrazine. Incorporation obligatoire à 6-10 cm. Bonne efficacité dans les sols filtrants ou humifères. Dans ces sols, l'apport d'atrazine peut être fait en post levée. L'action de l'eptam par tension de vapeur lui permet d'être efficace par temps sec. Herbicide intéressant sur graminées vivaces et qui a une action freinatrice sur prêle et liseron.

- métolachlor (Humextra) : produit à compléter par de l'atrazine. Analogue à l'alachlore mais un peu plus rémanent, moins sensible à la sécheresse et à la matière organique. Herbicide utilisé pour les sols humifères ou filtrants car il permet d'apporter l'atrazine en post levée.

- métolachlor + atrazine (Primextra) : association utilisée sur les sols non humifères ou non sableux, quand un manque de rémanence de l'atrazine n'est pas à craindre.

B/ CHOIX des PRODUITS en FONCTION du SOL ou des CONDITIONS CLIMATIQUES

Le tableau précédent permet de choisir les produits en fonction de la flore à détruire. Ce choix peut être différent en fonction du sol ou des conditions climatiques.

Terres argileuses : pour éviter des risques pour la culture suivante, l'atrazine peut être remplacée par des associations limitant sa dose.

Terres très filtrantes : le butylate et l'eptam sont bien adaptés à ce type de sol. Les produits à base d'alachlore, de métolachlor, de pénoxaline limitent les risques de drainage. L'atrazine employée en post levée et la simazine sont possibles. Les associations à base de cyanazine et d'éthalfluraline sont à éviter.

Terres très humifères : l'eptam est bien adapté à ce type de sol. Les produits à base d'alachlore et de métolachlor ont une efficacité correcte (dans les sols sablo-humifères, il faut les apporter en post semis ou post levée). Les associations à base de butylate, de cyanazine et d'éthalfluraline sont à éviter.

Sols très motteux ou très caillouteux : ces sols se prêtent mal à une bonne incorporation des produits volatils comme le butylate et l'eptam. Les herbicides agissant sur la germination des graines : alachlore, métolachlor, éthalfluraline et pénoxaline sont également défavorisés. Les produits à action racinaire ou appliqués en post levée, sur adventices présentes ont une bonne efficacité.

Conditions de sécheresse : Les produits ayant une action par tension de vapeur : butylate, eptam, éthalfluraline sont bien adaptés à cette situation. L'utilisation des produits en pré semis avec incorporation augmente leur efficacité surtout si on favorise la remontée de l'humidité par un roulage. Les traitements en post levée précoce sont efficaces. On peut compléter l'action de l'atrazine par de l'huile, ou par du 2 4 D (si le stade du maïs et la température le permettent).

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Poitou-Charentes" :

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 21 Mars 1978 - Préc. Note : Bulletin n°107 - 10 Mars 1978
N° de papier de presse : 535 AD ...

P 323

Matière active (M.A.)	Produit commercial (P.C.)	Dose MA/Ha homologuée (g)	Dose P.C.	Conditions d'utilisations			Dose P.C. selon sol				
				pré semis	pré levée	post levée	terre lourde	terre franche	terre filtrante	riche M.O. 2,5 à 6 %	humifère > 6 %
Flore dicotylédones et graminées annuelles (autres que panics, sétaires, digitaires)											
atrazine	Nomb. form.	2500	5 *	+	+	+	4	3	5	4	NC
	form. MG	2500	10 Kg	+	+	NC	8	6	10	8	NC
atrazine + huile	Mazipron	2500 + 4300	10 l	NC	NC	+	6	6	8	8	10
huiles pour herbicides (1)	Nomb. form.	5000 (1)	5 l	NC	NC	+	5	5	5	5	5
cyanazine + atrazine	Bellater Primagarde	1500 + 1500	6 l	+	+	-	4	4	NC	NC	NC
simazine	Nomb. form.	2500	5 *	+	+	-	NC	NC	6	NC	NC
simazine + atrazine	Nomb. form.	1500 + 1500	6 *	+	+	-	[illegible]	5	7	7	NC
	form. MG	1500 + 1500	20 Kg	+	+	-	20	17	23	23	NC
2 4 D sel d'amine	Nomb. form.	300	0.6 *	-	-	+	0.6	0.6	0.6	0.6	0.6
Flore dicotyl. et gram. annuelles (y compris infest. moyenne de panics, sétaires, digitaires)											
butylate (1)	Sutan	4000 (1)	5.5 l	+	-	-	7	5.5	6	NC	NC
éthalfluraline + atrazine	Maïzor	1200 + 1500	5 Kg	-	+	-	5	5	NC	6.5	NC
pénoxaline + atrazine	Tazastomp	1500 + 1000	5 Kg	-	+	-	5	5	NC	6	6.5
Flore dicotyl. et gram. (y compris forte infestation de panics, sétaires, digitaires)											
alachlore (1)	Lasso	2400 (1)	5 l	+	+	+	5	5	4	5	6
alachlore + atrazine	Lasso GD	2500 + 1000	7.5 l	+	+	+	7	7	7	10	12
	Lasso GD MG	2500 + 1000	25 Kg	+	+	NC	25	25	25	30	45
eptam (1)	Eradicane	5000 (1)	7 l	+	-	-	5	5	5	7	7
métolachlor (1)	Humextra	3024 (1)	4.2 l	+	+	+	3	3	3.5	4	4.5
métolachlor + atrazine	Primextra	2000 + 1000	6 l	+	+	+	6	6	7	9	10

\+ utilisation possible
\- utilisation non possible
NC utilisation non conseillée

(1) matière active à compléter par de l'atrazine, en général 1000 g M.A.
* colonne dose de P.C. spécialité à 50 % de M.A.